



Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment

25 ans

www.ffacb.com

Qui sommes-nous ?



La FFACB, présidée par Dominique Picoron, est l'Organisation Professionnelle Nationale qui rassemble les Groupements et Coopératives d'artisans de productions et de services du bâtiment.

Leur activité principale : construire des maisons individuelles, rénover, ou agrandir différents types de maisons ou bâtiments. La FFACB a un rôle d'animation du mouvement de la coopération artisanale du bâtiment construction. Elle en assure la représentation, coordonne les actions, organise toute recherche et mise en oeuvre de services communs afin de promouvoir les Coopératives ainsi que le développement des entreprises adhérentes.

Dans ce cadre, la Fédération a été amenée à développer un ensemble de services liés aux besoins des Coopératives du bâtiment (qu'elles soient en phase de création ou de développement, voire de restructuration) et indispensables à leur dynamisme. Ces services relèvent, notamment de l'information des partenaires du secteur ; de l'information des Coopératives y compris de l'information technique et de l'application de nouvelles réglementations ; de la formation ; du conseil et de l'appui technique ; de la gestion des produits d'assurances de la construction et de l'observation de la sinistralité ; de l'audit des Coopératives dans le cadre de la procédure de révision ; de la réalisation d'études spécifiques.

2013 : les 25 ans de la FFACB, les 30 ans du statut coopératif

En effet, depuis maintenant 25 ans, la FFACB oeuvre dans le milieu coopératif pour promouvoir l'artisanat et lui permettre de résister à toutes les crises.

L'année dernière L'ONU a proclamé 2012 "Année internationale des Coopératives". En insistant même sur cette structure d'avenir à son sens en précisant que **les Coopératives constituent "des entreprises pour un monde meilleur !"**.

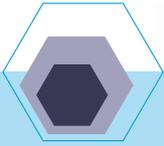
Elle reconnaissait ainsi que le modèle d'entreprise coopératif est un facteur majeur dans la réalisation du développement économique et social et invitait gouvernements, institutions internationales, les Coopératives et les autres intervenants à soutenir le développement et la croissance des Coopératives du monde entier.

Dernière Action Phare



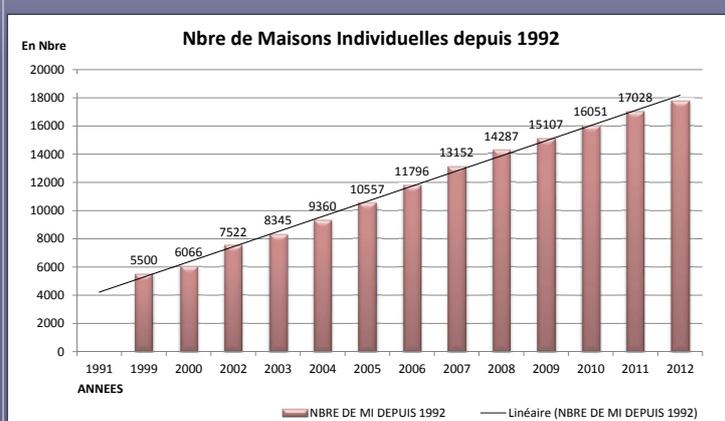
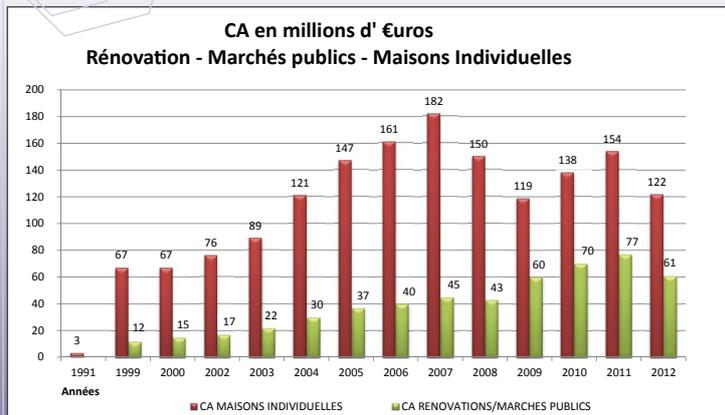
La FFACB a saisi, le 29 février 2012, le Conseil d'Etat d'un recours pour excès de pouvoir à l'encontre du décret 2011-2054 (du 29 décembre 2011) qui instaure la notion d'emprise au sol.

Malgré la crise que nous traversons, notamment dans le bâtiment, l'arrêt ou la mise en sommeil de certaines Coopératives, la Fédération et ses membres ont résisté et gardé le cap avec de très bonnes perspectives pour 2013.

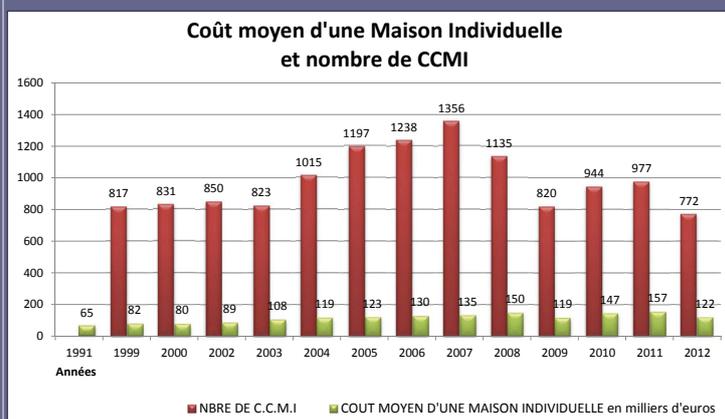
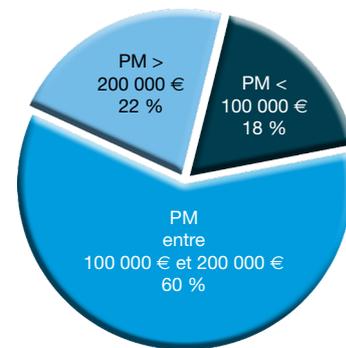


A l'heure actuelle la FFACB c'est :

- ◆ **130** Coopératives ou Groupements Adhérents (activité construction : neuf, rénovation, marchés publics et autres).
- ◆ Une augmentation du nombre de ses Adhérents soit **2 600** entreprises artisanales qui emploient **15 600** salariés.

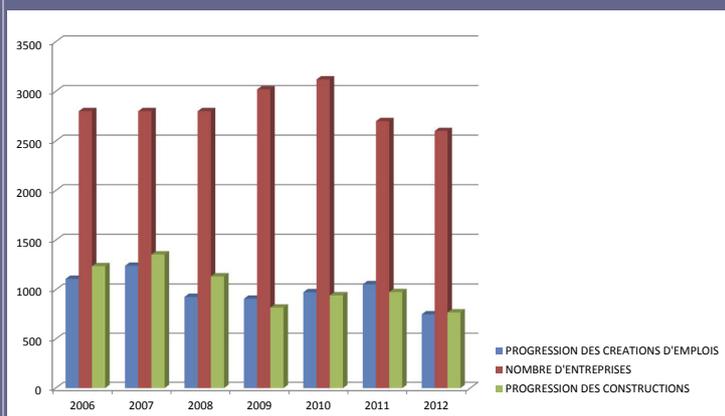


Répartition des chantiers des Adhérents de la FFACB par prix moyen pour l'année 2012



Nos Adhérents, qui ont réalisé en 2012 :

- ◆ **122 millions** d'euros de chiffre d'affaires annuel représentant 772 maisons individuelles, 1^{er} constructeur de l'artisanat, et 61 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel en marché hors CMI.
- ◆ Surface moyenne **127 m²** pour un prix moyen de 157 795.12 € hors terrain.
- ◆ **17 800 maisons construites** depuis 1992.
- ◆ 2 à 3 demandes de créations de Coopératives par semaine.
- ◆ **18 créations de Coopératives** (dont 5 en cours), ce qui représente 216 entreprises et 1080 salariés, et un prévisionnel de 240 CMI soit un **CA d'environ 38 millions d'euros**.

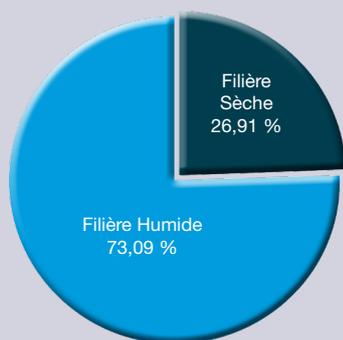


Les perspectives pour nos adhérents sont donc plutôt bonnes.

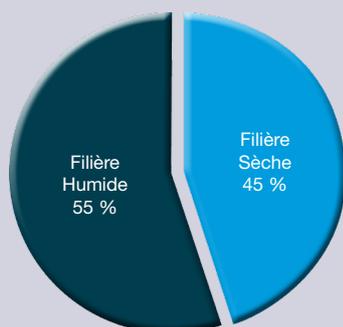
La Qualité est au coeur des préoccupations de la FFACB



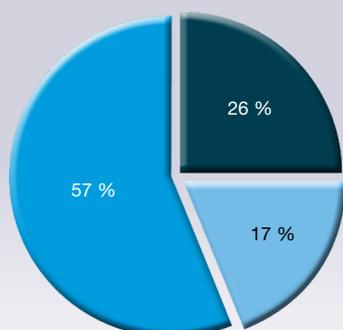
Filière Humide / Filière Sèche
Répartitions des chantiers par filière pour 2012



Part des Filières Sèche / Humide
pour les Adhérents de la FFACB en 2012



Part de la filière sèche dans les Coopératives
travaillant dans cette filière



- plus de 0 % et moins de 50 % de leur activité
- plus de 50 % et moins de 100 % de leur activité
- 100 % de leur activité

Au travers de nombreuses actions et partenariats, la FFACB développe constamment des supports et outils pour améliorer et contrôler la qualité au sein des Coopératives et Groupements. La FFACB est impliquée dans **l'action HQE en partenariat avec IMBE** et notamment la rédaction de 14 fiches "cible".

La FFACB est en relation avec différents Ministères, (Artisanat, Logement, Développement Durable, Economie Sociale et Solidaire...) et participe à des groupes de travail. Nous travaillons en étroite **collaboration avec l'AAMOI et Vérifimmo** pour améliorer les process et les outils de travail. La FFACB aide au développement de fiches techniques et outils qualité à destination des professionnels du bâtiment en Partenariat avec l'AQC (Agence Qualité Construction).

En adhérant à la FFACB, les Coopératives et Groupements entrent obligatoirement dans une Démarche Qualité. Auditées régulièrement et ce, **dès le 6^{ème} mois de constitution**, les Coopératives et Groupements ont accès à des outils créés par la FFACB pour ses Adhérents, **de la signature du CCMI au SAV** afin de maintenir une qualité de travail constante et mesurable. Notre démarche ne se limite pas à nos Adhérents. Ces outils qualité garantissent aux Maîtres d'Ouvrage un bon suivi de leur dossier. Nous avons par ailleurs développé pour eux des livrets d'entretien afin de bien entretenir leur maison après la livraison, qu'elle soit issue de la filière sèche ou humide.

Toutes ces actions permettent à nos Adhérents d'avoir un des taux de sinistralité le plus bas du marché et de voir leur taux d'as-surance baisser pour l'année 2013.

La FFACB une Fédération d'avenir.

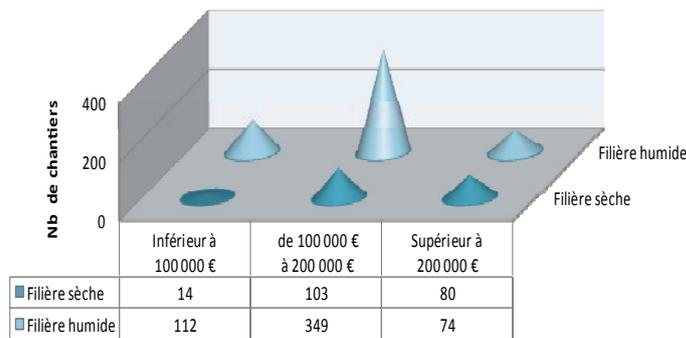
Nous ne nous contentons pas de nos acquis, et adaptons les outils que nous développons en fonction des besoins de nos Adhérents. Aujourd'hui, 45 % de nos Adhérents travaillent notamment dans la filière sèche et 55 % d'entre eux y consacrent toute leur activité. Cette mutation que l'on peut observer depuis quelques années augmente annuellement de façon exponentielle le nombre de CCMI en filière sèche. **26,91 % des dossiers que nous avons traités en 2012 concernait la filière sèche.**

L'aventure des Coopératives et des Groupements d'Artisans n'est plus une découverte, elle est une reconquête.

Deux Filières, deux Marchés, une seule Fédération

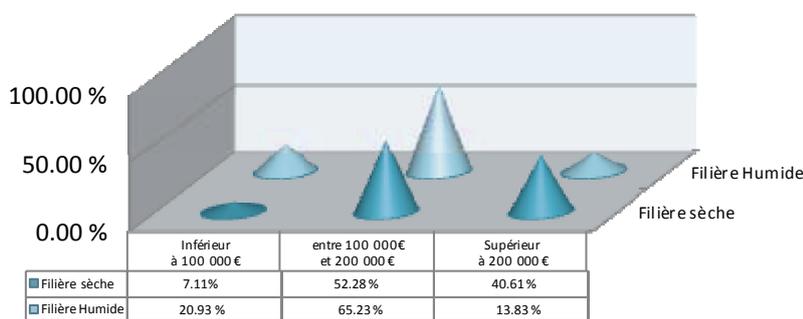
La filière sèche occupe donc une part de plus en plus importante dans le Chiffre d'Affaire de nos membres. La part de ce marché a augmenté de prêt de 2% entre fin 2011 et fin 2012. Nous observons également que cette filière commence à s'étendre aux marchés hors CMI.

Répartition des chantiers par filière et par prix convenus pour les Adhérents de la FFACB en 2012



A noter que sur le nombre de dossiers Dommages Ouvrage traité par l'intermédiaire la FFACB en 2011, le prix moyen des CCMI de la filière sèche est en général plus élevé que celui de la filière humide.

Répartition des chantiers par filière et par prix convenus pour les Adhérents de la FFACB en 2012



Près de 41 % des CCMI de la Filière Sèche ont un prix convenu supérieur à 200 000 € contre environ 14 % des CCMI en filière Humide.

Contact Presse

AGENCE SOGO COM

Sophie GOMMÉ

Tél : +33 (0)4 50 45 69 15

+33 (0)6 61 83 11 95

sophie@sogocom.fr

Nos partenaires



25 ans

Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment



www.ffacb.com

Siège Social : 09 rue Vaudétard – 92130 Issy les Moulineaux – Services Administratifs : BP 15 – 24500 Eymet

Tél 01.46.42.90.11 fax 01.46.42.88.73

www.ffacb.com — siret 350 715 900 000 63 — Immatriculation ORIAS 09050316